

CHENEBIER 2018

Bulletin d'informations
municipales n° 38



Pour les demandes de secours

le **18** CTA de Vesoul ou le **112** depuis un téléphone portable (numéro européen)

ou à un sapeur pompier :

Lieutenant – Chef de centre :

Robert NOWINSKI 03 84 23 92 29

Sapeurs pompiers :

Jean ABRY 03 84 23 90 93
 Alexis BELOT 03 84 23 96 16
 Pierre-Marie BELOT 03 84 23 96 16
 Christian CEBE 03 84 23 97 85
 Jean FLORIN 03 84 23 98 98
 Stéphane MAIRE 03 39 02 24 95
 Bruno MARIOTTO 03 84 23 95 10
 Anthony PRETOT 03 84 27 32 75
 Arnaud SEUROT 03 84 54 66 65
 Bruno SOMMIER 03 84 23 92 83
 Isabelle VUILLEQUEZ 03 84 23 90 64



MENUISERIES ESCALIERS Tél 09 67 36 50 98
 Fax 03 84 27 50 98
 Port 06 21 64 16 05
 70400 CHENEBIER

THIERRY DELAVACQUERY

*SUR MESURE, NEUF OU RÉNOVATION HABILLAGE D'ESCALIERS BETON
 TOUTES MENUISERIES SUR MESURE PARQUET, TERRASSE, CHARPENTERIE*

Email : menuiserie-delavacquery@orange.fr
 Site : www.menuiserie-delavacquery.com

Arnaud Saulnier
 PAYSAGISTE

- Création et entretien d'espaces verts
- Maçonnerie paysagère
- Etude et réalisation de vos projets

www.saulnierarnaud.free.fr

1 Grande Rue - 70400 CHENEBIER (Héricourt)
 Tél./Fax : 03 84 46 30 41

Aliments Gheerbrant

Moulin Gheerbrant

Aliments Gheerbrant
 35 rue de Chenebier
 70400 Frahier
 Tél : 03-84-27-33-28

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h
 et le samedi de 9h à 12h

Ets Ladier **DEPANNEUR SERRURERIE**

- Ouverture de porte
- Réparation, remplacement, entretien et pose de serrures toutes marques
- Reproduction clés de sécurité
- Remplacement de vitrages
- Fourniture et pose de menuiseries

ARTISAN

Agrés assurances

SIRET : 531 147 783 00033

Interventions 25/70/90/68 **06.70.60.60.48**
 tladier@gmail.com

SOMMAIRE

- Allo Pompiers 2
- Le mot du Maire 3
- Sommaire 3
- Budget communal 4
- Délibérations du C.M. 5
- Etat-Civil 6
- Nouveaux habitants 6
- SIACEFC 7
- Travaux 8
- Le CCAS 9
- Agenda 10
- Action sociale 11
- Le Comité des Fêtes 12/13
- Histoire 14
- Les Anciens Combattants 15
- Les Sapeurs Pompiers 16/17
- L'école 18
- Association des Parents 18
- Les P'tits Pieds 19
- Paroisse catholique 20
- Paroisse protestante 20
- Le Club de 'Age d'Or 21
- Chenebier Animation 22/23
- Chenebier Animation 24/25
- En chemin vers le nouveau monde 26
- L'Entente Sportive 27
- Judo 28
- ACCA Chenebier 29
- Forêts 30/31
- Forêts 32/33
- Manifestations 35

Bonjour à toutes et à tous.



C'est toujours avec un grand plaisir que je vous présente chaque année au nom de l'équipe municipale ce bulletin d'informations.

Je remercie particulièrement Danielle CROISSANT et Nathalie SOMMIER pour la rédaction et la mise en page de cette revue depuis 4 ans déjà.

2017 s'en est allée avec ses joies et ses peines.

Et j'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur Lionel HENISSE qui nous a quittés le 21 juillet dernier. Après 31 années au service de Chenebier dont il a accompagné le développement en tant que Maire pendant 19 ans, je salue son action au service de tous pendant toutes ces années.

Cette année passée a été ponctuée par de nombreuses manifestations tant au niveau des associations du village, du Comité des fêtes que de la Municipalité pour laquelle je citerai principalement l'inauguration du cœur de village et de l'aire de jeux de la prairie ainsi que le changement de chef de corps des sapeurs-pompiers.

Mais je vous invite à voir ou revoir tous ces moments importants pour notre village dans les pages qui suivent mais aussi sur le site internet « chenebier.fr » que vous pouvez consulter depuis cet automne.

Merci encore à tous ces bénévoles qui animent et rythment la vie de notre village tout au long de l'année.

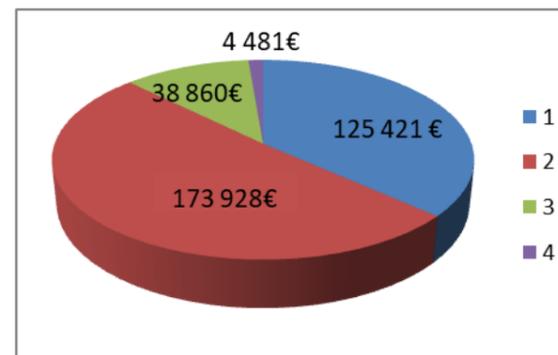
Je vous adresse tous mes vœux pour 2018, une année que je souhaite pleine d'énergie et de moments partagés.

Marie-Odile NOWINSKI

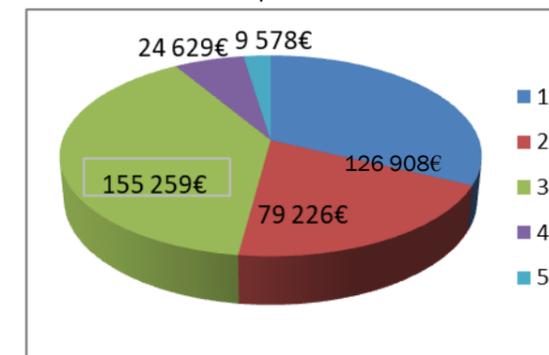
BUDGET COMMUNAL

Situation arrêtée sur le budget réalisé au 12/12/2017

| Dépenses | | Recettes | |
|---|-----------|------------------------------|-----------|
| Charges à caractère général : | 125 421 € | Produits des services : | 126 908 € |
| Charges de personnel : | 173 928 € | Taxes foncières : | 79 226 € |
| Charges diverses (indemnités élus, subven-) | 38 860 € | Dotations d'Etat : | 155 259 € |
| Intérêts des emprunts : | 4 481 € | Produits divers (locations): | 24 629 € |
| | | Produits exceptionnels : | 9 578 € |



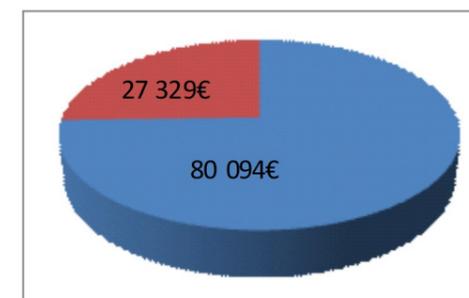
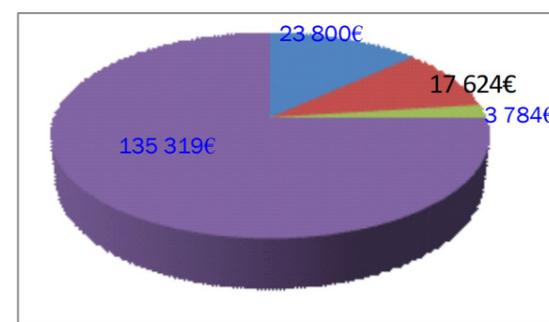
Charges à caractère général : électricité, carburants, fournitures scolaires,...



Produits des services : assainissement, publicités, charges locatives, chasse,...

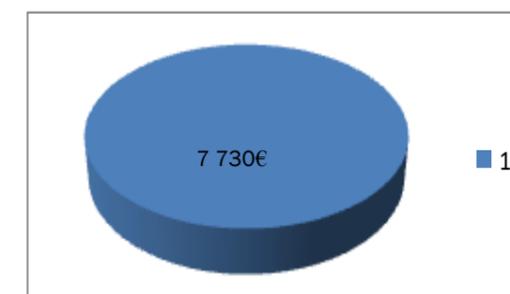
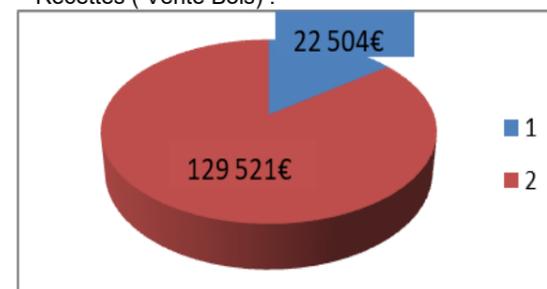
INVESTISSEMENT

| | | Recettes | |
|--|-----------|-------------------------|----------|
| Remboursement d'emprunts : | 23 800 € | Subventions travaux : | 80 094 € |
| Travaux forêts, voirie, matériels : | 17 624 € | Récupération TVA 2015 : | 27 329 € |
| Frais études : | 3 784 € | | |
| Aménagement, réseaux (jeux, éclairage LED) : | 135 319 € | | |



FORETS

| Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------------|-----------|-----------------------------|---------|
| Dépenses (frais ONF, bûcheron): | 22 504 € | Dépenses travaux en forêt : | 7 730 € |
| Recettes (Vente Bois) : | 129 521 € | | |



Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2017

Janvier :

Réfection du chemin des étangs : demande de subventions

Février :

Réfection de l'église : demande de subventions

Mars :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG) : convention pour gestion des risques professionnels
 Compte de Gestion et Compte Administratif 2016
 ONF : programme de travaux en forêt pour 2017
 Acquisition terrain voirie : talus cimetière protestant
 CCPH : présentation du débat d'orientation budgétaire (DOB) - Projet Aménagement et Développement Durable (PADD)
 Renouvellement baux communaux
 Cimetières : devis de bureaux techniques pour étude de réaménagement
 Adhésion à la COFOR (Association des communes forestières)

Avril :

Vote des 3 taxes
 Vote du budget primitif 2017
 Bibliothèque : convention avec la CCPH
 Ecole maternelle : réfection de la clôture et du portail
 Travaux au temple : réfection plancher et zinguerie : demande de subventions
 Agence de l'Eau : demande de subvention pour équipement matériel de désherbage suite à l'adhésion au programme ZERO PHYTO

Juin :

Subventions aux associations
 Convention de maintenance de l'éclairage public LED
 Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe à temps non complet suite à la suppression du dispositif emplois aidés
 Droit de place pour un camion-pizza
 Choix d'une entreprise pour engazonner l'aire de jeux



Juillet :

Approbation du règlement intérieur
 Régime indemnitaire des élus
 Rapport SIED (Syndicat Intercommunal d'Electricité) 2016
 Prix de vente du bois
 Tableau de classement de la voirie communale : mise à jour
 Ecole de Chenebier : convention avec les communes d'Etobon et de Belverne
 Choix d'un hébergeur pour un CLOUD (entité de stockage de données extérieure et sécurisée)

Septembre :

Modification de la durée de service d'un poste permanent (regroupement de deux postes en un)
 Contrat de bûcheronnage
 SYTEVOM : rapport d'activités 2016

Octobre :

Lotissement «les Prés de la Saule» : remboursement du prêt relais

Novembre :

Attribution d'une indemnité de conseil au trésorier d'Héricourt
 CDG : plan annuel de prévention des risques professionnels
 SIED70 : modification des statuts
 Forêts : assiette et destination des coupes 2018
 CCPH : rapport d'activités 2016 ; rapport d'activités de la CLECT ; toilettage des statuts
 Recrutement CCD suite à la fin du dispositif des emplois aidés



Décembre :

Rapport du service d'assainissement
 Audit énergétique des bâtiments communaux : recherche d'un bureau d'études
 Prix de vente du bois d'affouage aux particuliers
 CDG70 : renouvellement convention médecine du travail

ETAT-CIVIL 2017

Naissances :

Capucine FUCCI- 23 février
 Léonie RETRIF- 28 mars
 Gabriel THURIET- 14 mai
 Clémence BRESSON - 12 septembre
 Aéryn ROY- 16 novembre
 Adèle GORVAN - 18 novembre
 Antoine HENNEBICQ - 26 novembre

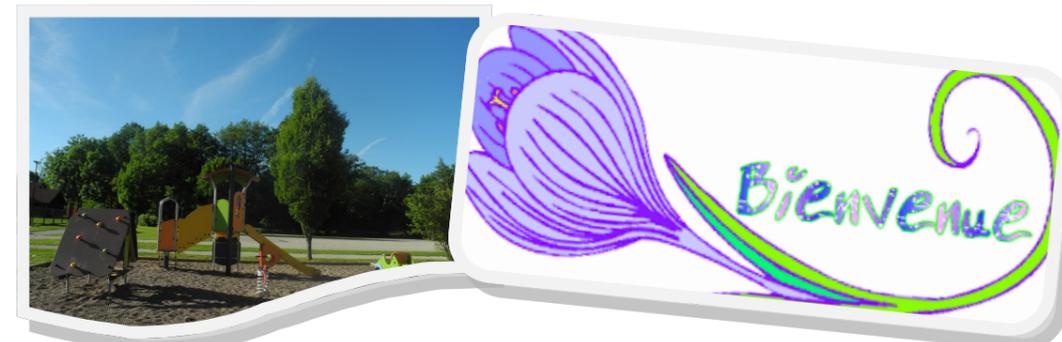
Mariages :

Gaëtan Wittmer et Alicia SCHRECK - 8 juillet



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- ◆ M. et Mme WITTMER Gaëtan , 9 Rue de la Revenue
- ◆ M. EARNSHAW Malcolm et Mme CAYEUX Marina, 13 Rue d'Echavanne
- ◆ M. et Mme PEREZ Bruno et leurs enfants Lucie et Simon, 13 Rue du Verger au Roi
- ◆ M. et Mme PHILIPPON et leurs enfants, 1 Rue du Pâtis
- ◆ Mme VARGA Liliane, 35 Grande Rue
- ◆ M. et Mme WUILLAMIER Jean-Luc et Marielle, 10 Rue d'Etobon



S.I.A.C.E.F.C.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chenebier - Echavanne et Frahier Châtebier)

Le mot du Président

Nos travaux de rénovation continuent, avec toujours une maintenance accrue pour conserver une station performante en qualité de rejets, en économie d'eau et d'électricité.

Nous avons renouvelé notre contrat d'assistance avec la société Gaz & Eaux pour une durée de 2 ans (1 heure par semaine).

Le système de recyclage des eaux traitées est opérationnel. Il nous a permis d'économiser 5000 m³ d'eau potable et l'investissement de l'installation a été rentabilisé dès la première année. Je rappelle qu'aucune subvention n'a été accordée par l'Agence de l'Eau pour cette opération de respect de l'environnement.



Concernant l'électricité nous sommes passés d'une consommation de 3300 kilowatts à 2700 kilowatts par semaine, en arrêtant certaines pompes quelques heures par jour sans altérer le rendement de la station.

Depuis l'installation des débitmètres, nous pouvons maintenant mesurer efficacement la quantité d'eau parasite qui arrive à la station en période de pluie (1600 m³/jour). Ceci n'est pas acceptable, je rappelle que le village est équipé d'un réseau séparatif entre les

eaux usées et les eaux pluviales. Des contrôles seront réalisés prochainement pour s'assurer de cette conformité auprès de la population.

Nous rappelons encore et encore que les lingettes ne se jettent pas après usage dans les toilettes mais dans la poubelle verte, ces lingettes qui ne se décomposent que très lentement obstruent régulièrement nos pompes de relevage et notre bassin d'aération. Pensez à notre employé lorsqu'il est obligé de retirer ce colmatage immonde.

Nous proposons aux habitants du village qui peuvent être intéressés par une visite de la station de prendre contact au 03 84 27 30 49.

Pour terminer je félicite Philippe notre employé municipal pour sa disponibilité et son efficacité au sein de cette station. Je le remercie.

Le Président

R. Muller

Ce qui se passe dans notre commune...



◆ Le nouveau lotissement rue « Les Prés de la Saule » a vu le jour. Aujourd'hui, tous les terrains sont vendus, une maison est habitée, trois autres sont en construction.

◆ Eclairage public : à présent tous les lampadaires du village sont équipés en lampes LEDS ce qui va permettre de belles économies à la commune.; un luminaire a été



◆ La commune est engagée dans l'opération ZERO PHYTO qui concerne l'entretien des espaces verts; du matériel de désherbage a été acheté.



◆ Au temple, les travaux de réfection du plancher par l'entreprise Delavacquery (coût : 5568 €) sont précédés par le changement des dalles dans l'allée centrale par un groupe de bénévoles qui ont travaillé plusieurs samedis.

◆ L'assainissement de l'église catholique est en cours. Il sera suivi par la réfection des murs extérieurs afin de remédier à un gros problème d'humidité.

◆ Certains projets qui étaient programmés, n'ont pu voir le jour en 2017 pour diverses raisons : subventions tardives, entreprises indisponibles, climat mais seront réalisés en 2018. Il s'agit des travaux de voirie et du chemin des étangs.

Projets 2018



◆ D'autres projets sont à l'étude comme un audit énergétique des bâtiments communaux, mairie et logements locatifs réalisé par le cabinet Be Optim Home de Luze.



Le Centre Communal d'Action Sociale, composé de Mme le Maire, de 4 élus et de 4 volontaires du village est chargé de traiter les dossiers d'aide sociale et de surveiller les personnes les plus fragiles en période de canicule et de grand froid, notamment par des actions d'informations.

L'équipe du CCAS s'occupe également de la préparation du repas des anciens auquel sont conviés les employés communaux et les élus.

Mme Martine Pequignot - Conseillère Départementale - M. Fernand Burkhalter – Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt - nous ont honorés de leur présence lors de cette journée.

C'est ainsi que 80 personnes ont particulièrement apprécié l'excellent repas et la présentation originale préparés par le traiteur PAROTY de COMBEAUFONTAINE. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, ce sont 18 plateaux-repas qui leur ont été apportés par les membres du CCAS ou un membre de leur famille. Le repas a désormais lieu en novembre qui est une période propice pour un plus grand nombre de personnes.

La réussite de cette belle journée tient également à l'animation de qualité proposée par le groupe EVI-DANSE ANIMATION, composé d'une chanteuse et d'un DJ.

Le CCAS profite de cette occasion pour remettre fleurs et cadeaux aux doyens de la journée – Mme Monique MOLES et M. Michel HENISSE.

Horaires d'ouverture de la MAIRIE :

Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30
 Jeudi - Vendredi : 9h - 12h
 Samedi : 9h - 11h30
 Mercredi : 18h30 - 20h permanence de Mme le Maire

tél : 03.84.27.30.54 – Secrétaire de mairie : Mme Corinne Maire
 mairie.chenebier@wanadoo.fr
 www.chenebier.fr

Ecole de Chenebier Etobon Belverne : Mme Catherine Bernard - tél. 03.84.23.93.63

Pôle périscolaire de Chenebier « Les p'tits pieds » : Mme Cathy Anthonioz-Blanc - tél. 03.84.27.39.50

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

37 avenue de la gare – 70400 CHAMPAGNEY - tél. 03.84.23.17.92
 Pour tout problème concernant l'eau, veuillez prendre contact avec le service ci-dessus indiqué

| DECHETTERIES | HERICOURT | | SAULNOT | |
|-------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| | ETE du 01/03 au 31/10 | HIVER du 01/11 au 28/02 | ETE du 01/03 au 31/10 | HIVER du 01/11 au 28/02 |
| LUNDI | 13h30 -18h | 13h30 - 17h | fermé | fermé |
| MARDI MERCREDI | | | 14h -18h | 13h30 - 16h30 |
| JEUDI | 9h - 12h | 9h - 12h | fermé | fermé |
| VENDREDI | 13h30 - 18h | 13h30 - 17h | 9h - 12h | 9h - 12h |
| SAMEDI | | | 14h - 18h | 13h30 - 16h30 |

Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture

Pour tout renseignement sur la déchetterie, veuillez contacter le SYTEVOM
 Lieu-dit Les Fougères 70130 NOIDANS LE FERROUX - tél. 03.84.76.93.00 - www.sytevom.org

SYNDICAT DES EAUX

Nous vous rappelons qu'en cas de coupure d'eau, il convient d'appeler le syndicat des eaux de Champagne au 03.84.23.17.92 ou 03.84.23.26.74 ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. En dehors de ces créneaux, veuillez contacter le service d'astreinte au 07.77.82.92.43.

Pro Jardin
 Tous vos travaux d'entretien du jardin

TVA réduite
Crédit d'impôt

03 84 46 30 41

TABAC - PRESSE - FLEURS

L'EUCALYPTUS

CHALONVILLARS
 Tél : 03 84 28 08 36

ROMAIN
06 31 13 82 99

Vente de viandes, fromages et légumes.

Tous les mardis passage du camion dans votre village.



MENUISERIE BRESSIN HERVE

Artisan Fabricant **VERITABLE FABRICANT**

Menuiserie - Ebenisterie
 Escaliers, volets, parquets, portes d'entrée
 Aménagements intérieurs
 Fabrication sur mesures à l'identique existant, spécialisé bois massif
 Pose PVC

2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER
 Tél: 03 84 27 30 23 - Fax: 03 84 23 95 75

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT 70

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) met en place cinq Points d'Accès au Droit (PAD) à Héricourt, Vesoul, Gray, Lure et Luxeuil-les-Bains.

Chacun des PAD permet à toute personne, et notamment aux plus démunis, de bénéficier, confidentiellement et gratuitement :

- d'une information générale sur leurs droits et obligations,
- d'une orientation vers les administrations, associations, professionnels juridiques,
- d'une aide dans l'accomplissement des démarches,
- de consultations juridiques gratuites auprès d'avocats, de notaires et d'huissiers.

Les permanences de ces différents PAD sont tenues par un juriste. Le rôle de celui-ci est :

- d'écouter, analyser le problème juridique exposé,
- d'y apporter une réponse dans la mesure du possible,
- d'informer sur la procédure à effectuer,
- de mettre en relation avec un organisme compétent (associations, conciliateurs, professionnels de justice).

Pour chacun des PAD, les personnes peuvent s'informer directement en se rendant sur place, sans rendez-vous, ou par téléphone.

Le Point d'Accès au Droit d'Héricourt se trouve dans les locaux du CCAS au 45 rue du Général de Gaulle - tél. 03 84 36 67 70

Les permanences se tiennent les 1er et 4^e mercredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

CONCILIER POUR RECONCILIER

Nommé par le 1er Président de la Cour d'Appel, le conciliateur de justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter ainsi un procès.

La conciliation est un des modes alternatifs de règlement de litiges. Elle est entièrement gratuite et nécessite la présence des parties et leur accord.

Le conciliateur de justice intervient dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, entre consommateur et professionnel, querelle de voisinage, contestation d'une facture, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, etc.

Pour saisir le conciliateur pour le règlement de votre différend, il faut téléphoner pour prendre rendez-vous au : **CCAS d'Héricourt - 03.84.36.67.70**

Une permanence est assurée pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt le **mardi de 14h à 17h au CCAS d'Héricourt, 45 rue du Général de Gaulle.**

**AIDE AUX VICTIMES
ACCES AU DROIT - ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE**

Vous êtes victime d'une infraction : agression, vol, escroquerie, violences dégradations, accident de la circulation, fraude à la consommation, abandon de famille, pension alimentaire impayée, non représentation d'enfant, discrimination.

Vous êtes confronté à un problème juridique :

Dans votre vie professionnelle : conflit avec l'employeur concernant le paiement du salaire, une modification du contrat de travail, un licenciement, etc.

Dans le cadre familial : filiation, divorce ou séparation, garde des enfants, paiement de la pension alimentaire, etc.

Litiges : avec l'administration, un voisin, votre propriétaire, votre banque ou votre assurance, etc.

Des juristes sont à votre disposition pour :

- ♦ vous donner toutes les informations nécessaires,
- ♦ vous aider dans vos démarches,
- ♦ vous orienter, le cas échéant, vers d'autres professionnels (avocats, huissiers, psychologues, assistantes sociales, etc.)

Un soutien psychologique peut aussi être proposé aux victimes les plus fragilisées.

Une permanence est assurée au **CCAS d'Héricourt, 45 rue du Général de Gaulle, le 4^e mercredi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous au 03.81.91.70.07**



LE COMITE DES FETES

Calendrier 2017 du comité :

L'Assemblée Générale réunie **le 27 janvier**, a élu le bureau organisateur : le président François ABRY, le vice-président David MERGER, la secrétaire Amandine BRESSON, la secrétaire adjointe Maryse DINTZER, la trésorière Christiane FRANCOIS et le trésorier adjoint Pierre VILQUIN.



Le concours de dessins des enfants de l'école s'est déroulé **le samedi 8 avril**. Les récompenses ont été distribuées le jour de la fête de la fleur à 11h.

25 Élèves des classes de la GS au CM2 ont participé et ont montré leur talent et leur imagination sur le thème «AVRIL, mois du poisson». Le concours a eu lieu sous la surveillance de Catherine BERNARD, Maryse DINTZER et Isabelle WEIDMANN.



Dimanche 30 avril 2017 a eu lieu la 26^{ème} édition de la fête de la fleur. 3 500 visiteurs - les majorettes de «Twispeel Group Beaucourt» - l'orgue de barbarie de Françoise et Pierre d'Héricourt - le clown avec ses fantastiques maquillages - le judo-club Chenebier-Champagney et le groupe de Zumba de Chenebier - la pêche à la truite des pompiers - buvette et repas servis à midi - ont fait l'animation de cette fête qui a bénéficié d'un temps agréable.



Vendredi 4 août, organisé par le comité, nous avons pu apprécier le concert « plein air » de Léo Gréco, poète et chanteur.



Dimanche 3 septembre, lors de la 5^e randonnée pédestre et par un temps clément, 300 marcheurs ont pu découvrir bois, étangs et fontaines de Chenebier ainsi que le marché annuel avec sa dizaine de commerçants, situé au départ de la randonnée.



Vendredi 24 novembre, le club photo d'Etobon a présenté, lors d'une soirée privée, un diaporama de photos sur la fête de la fleur suivi d'un montage-vidéo très apprécié du public.

Vendredi 22 décembre, dernier jour scolaire de l'année, le Père Noël, accompagné de l'âne et du père fouettard, a fait le tour des classes de l'école avec distribution de friandises.



Le Président Francis Abry ainsi que les membres du bureau, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018, en vous rappelant que:

- l'assemblée générale aura lieu le **vendredi 2 février 2018** à 20h en mairie,
- la 27^e fête de la fleur se déroulera le **dimanche 6 mai 2018**,
- la randonnée pédestre de Chenebier est prévue le **dimanche 2 septembre 2018**.

La bataille de la Lizaine

En décembre 1870, le gouvernement constitue, sous l'autorité du général Bourbaki, une nouvelle armée, l'Armée de l'Est.

Elle est créée à Bourges à partir d'unités de l'Armée de la Loire et reçoit quelques renforts durant son parcours en direction de l'Est (Chalon-sur-Saône, Besançon). Elle a pour objectif de couper les arrières et les lignes de communication des Prussiens, et au passage de délivrer Belfort, où le colonel Denfert-Rochereau et ses troupes se sont enfermés dans la citadelle...

Après avoir débarqué le gros de l'Armée dans la petite gare de Clerval (petite ville au nord de Besançon), le général Bourbaki engage sa campagne à l'Est.

Première étape : direction Villersexel où l'armée livre bataille et remporte la victoire le 9 janvier. Mais elle ne peut poursuivre l'ennemi qui se replie en bon ordre sur une ligne de défense bien préparée, sur la rive gauche de la Lizaine et les talus de la ligne de chemin de fer entre Héricourt et Montbéliard.

Nous sommes en 1871, à la mi-janvier, les 15, 16 et 17 janvier.

Il fait très froid (- 20 degrés dans la nuit, il neige et il a neigé les jours précédents). Les conditions climatiques sont terribles. L'essentiel des déplacements de la troupe se font à pied.

Cinquante mille soldats de métier de l'armée prussienne et de ses alliés vont être opposés aux cent quarante mille volontaires de l'armée française.

Formée à la hâte, c'est une armée épuisée, mal équipée qui arrive pour combattre sur le front de la Lizaine. En effet, les hommes vivent depuis le départ de Bourges et plus encore depuis Clerval, dans des conditions déplorables, avec de gros problèmes de ravitaillement. Par un froid intense sans abri, ils bivouaquent dans les bois et dans les chemins creux alors que l'ennemi s'est installé chez l'habitant dont il a réquisitionné les vivres et le couvert.

Les soldats allemands profitent de la valeur défensive de la Lizaine dont la largeur oscille entre six et huit mètres. Ils font sauter les ponts ou les bourrent d'explosifs.

C'est ici, sur un front de 20 km que, pendant trois jours va se dérouler une bataille acharnée.

Ne pouvant rompre la ligne de front, l'Armée de l'Est bat en retraite vers Besançon mais poursuivie par une nouvelle armée prussienne, elle est contrainte de dévier sa marche vers Pontarlier. La retraite de ces soldats affamés, épuisés, décimés par le froid, les conduit à passer en Suisse où ils seront internés.



TABLEAU EXPOSÉ À LA PRÉFECTURE DE BELFORT (ORIGINAL) ET À LA MAIRIE DE CHENEBIER (COPIE)

Les Anciens Combattants de Chenebier/Champagney

Nous sommes actuellement 178 adhérents à cette association.

De nombreuses cérémonies sont assurées chaque année sur le canton de Champagney, les villages de Chenebier, Etobon, Errevet, Magny-Danigon et Banvillars.

Nous y participons activement avec nos 10 porte-drapeaux.

Des représentants du Souvenir Français d'Héricourt et de Champagney sont également présents à certaines occasions.

Trois repas dansants et une sortie en bus sont assurés chaque année.

La présence des enfants des écoles qui participent activement aux cérémonies est très appréciée.



RF CHAUFFAGE
Chauffage - Sanitaire - Ramonage - Electricité

Installation - Entretien - Dépannage

faivre.romain@yahoo.fr
06 83 08 96 15
70400 Echenans sous Mont Vaudois

Ets Ladier **DEPANNEUR SERRURERIE**

Ouverture de porte
Réparation, remplacement, entretien et pose de serrures toutes marques
Reproduction clés de sécurité
Remplacement de vitrages
Fourniture et pose de menuiseries

Artisan
Agrés assurances
SIRET : 531 147 783 00033

Interventions 25/70/90/68
06.70.60.60.48
tladier@gmail.com

30 rue de Belfort
70400 Frahier
09.53.36.92.33

L'antre nous
ouvert tous les jours
sauf dimanche soir, lundi, mercredi soir

Restaurant-Pizzeria-Grill

Croquez la qualité régionale!

Aliments Gheerbrant

Moulin Gheerbrant

Aliments Gheerbrant
35 rue de Chenebier
70400 Frahier
Tél : 03-84-27-33-28

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Vie du Corps :

DEPART EN RETRAITE ET PASSATION DE COMMANDEMENT :

Après 30 ans de bons et loyaux services au sein du corps des sapeurs-pompiers de Chenebier le lieutenant Robert NOWINSKI a pris sa retraite.



Suite à ce départ, nomination du nouveau Chef de corps l'adjudant Bruno MARIOTTO

REMISE DE GALONS ET MEDAILLES LORS DE LA PASSATION :

Lieutenant Robert NOWINSKI promu Capitaine honoraire
Adjudant Pierre-Marie BELOT promu Adjudant-chef
Sergent Bruno MARIOTTO promu Adjudant
Sergent Christian CEBE promu Sergent-chef
Sergent Bruno SOMMIER promu Sergent-chef



Capitaine Robert NOWINSKI médaillé or de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP 70)

REMISE DE GALONS ET MEDAILLES A LA SAINTE BARBE :

Caporal Jean ABRY promu Caporal-chef.
Capitaine Robert NOWINSKI a reçu la Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers OR pour 30 ans de service.
Adjudant-chef Pierre Marie BELOT a reçu la Médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers GRAND OR pour 40 ans de service.

PARTICIPATION AUX COMMEMORATIONS :

8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre



Vie de l'Amicale :

Depuis plus de 26 ans, l'Amicale des sapeurs-pompiers participe activement à la Fête de la Fleur avec l'organisation du parking pour les visiteurs et depuis 5 ans un stand de pêche à la ligne qui a rencontré cette année encore un très vif succès.

Participation à l'organisation de la fête de la musique avec l'association « Chenebier Animation » avec la tenue de la buvette et de la restauration.

Recrutement :



Cette année une nouvelle recrue est venue renforcer l'effectif. Il s'agit de Tony MORIS qui, après deux années de formation aux JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) au centre d'Héricourt, est venu nous rejoindre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Engagement :

Si un engagement en tant que Sapeur-Pompier Volontaire au CPI de CHENEBIER vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre.

Interventions en 2017 :

Au total 27 interventions

| | |
|------------------------------|----|
| SAP (secours à personne) | 14 |
| AVP (accident voie publique) | 3 |
| Nid d'insectes | 5 |
| Feu | 1 |
| Feu de cheminée | 0 |
| Autres/divers | 4 |

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2018.

FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT :

Contenu des formations
Les participants apprendront à :
• alerter les secours,
• faire un massage cardiaque,
• utiliser un défibrillateur cardiaque,
• arrêter une hémorragie.
Ils seront également sensibilisés :
• au dégagement d'une victime,
• à la mise en position d'attente d'une victime.

Dates et lieux des formations
De 15 h 00 à 17 h 00 :
• Samedi 3 février 2018
• Samedi 10 février 2018
• Samedi 17 février 2018*
De 14 h 30 à 16 h 30 :
• Mercredi 14 février 2018*
• Mercredi 21 février 2018*
dans 29 casernes du département (voir carte)
* uniquement à Gray, Héricourt, Lure, Luxeuil et Vesoul

Durée des sessions
Chaque formation durera deux heures à l'issue desquelles les participants recevront une attestation remise par les moniteurs de secourisme présents.

Conditions d'inscription
Formations gratuites ouvertes à tous les publics à partir de 10 ans.
Inscriptions uniquement en ligne sur le site : www.sdis70.fr
à partir du 15 décembre 2017

Les vœux des CM1/CM2 pour 2018...

- * Je voudrais que, dans les hôpitaux du monde entier, les personnes âgées aient le droit d'emmener leurs animaux de compagnie, pour leur donner du courage... *Pauline*
- * Mon vœu c'est que l'on marche plus, que l'on prenne le vélo au lieu de prendre la voiture pour faire peu de kilomètres ... *Loan*
- * Comme j'aimerais faire les devoirs à l'école pour être tranquille le soir ! *Mahé*
- * Moi, je voudrais vraiment interdire la chasse le mercredi car j'aimerais faire du vélo en forêt. *Anto-nin* Je souhaite que 2018 ne voit plus de SDF dehors, qu'ils soient accueillis dans un immeuble avec un salon où seraient distribuées de la nourriture et des boissons. *Ambre*
- * J'aimerais que tout le monde soit heureux ! *Camille*
- * Il faut qu'il y ait plus d'associations pour sauver les animaux abandonnés et blessés. *Jessica*
- * Mon vœu le plus cher, c'est faire du sport tous les jours à l'école car le sport est excellent pour la santé, c'est comme ça qu'on devient amis.... *Lucas*
- * Je souhaite très fort que la France gagne la coupe du monde de foot, que tout le monde rie et chante dans les rues d'Etobon, dans une parade. *Simon*
- * Pour ma part, en 2018, je ferai construire un bar à chats à Chenebier pour faciliter leur adoption. Les gens y viendraient pour se détendre.... *Julia*
- * J'aimerais qu'il y ait moins de temps de conjugaison ; je ne garderais que le présent et le passé-composé.... *Kylian*
- * Abréger le souffrances des animaux est mon souhait le plus cher et surtout que l'on ne fasse plus de tests sur les animaux dans les laboratoires.... *Julie*
- * Moi, je veux que l'on ne se moque plus des handicapés au niveau de leur physique, qu'on s'occupe d'eux, qu'on leur fasse faire du sport et qu'on les voie comme des personnes normales... *Eliott*
- * Comme ce serait bien d'avoir une boulangerie à Belverne, tout près de l'arrêt de bus, pour déguster des croissants avec les copines... *Ophélie*
- * J'aimerais que les joueurs de foot gagnent autant que les agriculteurs et que la garde alternée pour les enfants de divorcés soit obligatoire... *Philémon*
- * Je souhaiterais une salle de cinéma à l'école avec du popcorn pour regarder Star Wars tranquillement à la récréation... *Robin*
- * Les mers ne doivent plus être polluées en 2018. Les tortues, les baleines doivent rester en vie. Il faut nettoyer et les rendre plus belles. *Clovis*
- * Je voudrais que les joueurs de foot gagnent moins d'argent car il y a des personnes qui travaillent plus dur et plus longtemps et qui gagnent moins.... *Emile*
- * Mon souhait c'est de voir s'installer une fleuriste à Chenebier parce que les fleurs ont un langage réconciliant et adoucissant. *Clara*
- * Plus de braconniers qui tuent les animaux en voie de disparition comme le tigre de Sibérie, les baleines ou les tortues de mer... *Nolhlan*
- * Ce serait génial qu'il y ait plus de fêtes dans les villages. Des fêtes déguisées, des parades amusantes et plein de confettis !! *Loriane*

ASSOCIATION PARENTS

L'Association des Parents d'Élèves La Louvière a été créée en 2016 à l'initiative de quelques parents inquiets de voir le vide grenier de l'école disparaître. Le vide grenier a pour objectif de reverser à l'école une partie des recettes afin de financer des activités scolaires, mais il permet également de dynamiser et de faire vivre notre village.

L'association participe également à l'opération « Nettoyons la nature » qui a lieu en septembre et organise des événements pour les petits pour Carnaval et à Pâques.

Contact : apelalouviere@gmail.com.

La présidente - Nadia Courtot





LES P'TITS PIEDS



Toute l'équipe vous souhaite une bonne année!!!!

Encore un trimestre bien rempli durant lequel les enfants pourront s'initier au flag rugby, à l'expression musicale, à la découverte des livres ainsi qu'à la réalisation d'un journal qui sera mis à la disposition des parents au point info parents du périscolaire.



Les vacances de février arrivent ; le centre sera ouvert la première semaine.

Le planning sera disponible fin janvier ; une sortie patinoire et croco kid seront proposées.

Nous remercions les parents pour l'aide qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

Arnaud Saulnier
PAYSAGISTE

- Création et entretien d'espaces verts
- Maçonnerie paysagère
- Etude et réalisation de vos projets

www.saulnierarnaud.free.fr

1 Grande Rue - 70400 CHENEBIER (Héricourt)
Tél./Fax: 03 84 46 30 41

GARAGE AUTOCLEAN

21 rue de Frahier - 70400 CHÂLONVILLARS
Tél : 03.84.26.23.63
Mail : autoclean90.essert@gmail.com

Boucher - Charcutier - Traiteur
Gilles JACQUEMAIN

6B rue des champs - 70400 FRAHIER
Tél. 03 84 22 28 51
boucherie.gilles.jacquemain@wanadoo.fr
www.boucherie-charcuterie-traiteur90.com

Histoire de Violettes

Ouvert tous les jours sauf lundi

26, rue de Belfort - 70400 FRAHIER
03 84 23 35 52

Paroisse catholique

Depuis le départ de l'abbé Marion pour des raisons de santé, nous étions desservis par L'abbé Jean Kita curé de Lure. Au mois d'aût nous avons eu la bonne nouvelle d'accueillir un jeune prêtre polonais : l'abbé Pawel Nasiadek.

Nous avons eu la joie de participer à la veillée de Noël, qui encore cette année a réunis nos deux communautés chrétiennes, protestante et catholique. Un beau moment de paix bien apprécié.

Notre traditionnel repas annuel et toujours une occasion de passer un bon moment convivial.

Vous pouvez déjà réserver le dimanche 25 février, vous y serez les bienvenus.

C'est à Plancher-Bas qu'a eu lieu notre Rando ludique, la météo favorable a contribué au succès de cette manifestation. Nous pensons organiser la prochaine à Chenebier.

Nous remercions, comme tous les ans les bénévoles qui se joignent à nous pour l'opération ENTRAIDE organisée par l'Entraide protestante et le Secours catholique. Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour mener cette action en faveur de plus démunis de notre secteur. Cette année ce sera le Samedi 10 février. Nous remercions chaleureusement les Chenailots de l'accueil qu'ils réserveront aux bénévoles.



Paroisse protestante

En 2017, la commune a décidé de faire remplacer le plancher du temple par l'entreprise Delavacquery. En enlevant le plancher, les dalles qui sont en dessous sont très bien conservées alors que celles de l'allée sont très abîmées. Un groupe de bénévoles décide alors de changer de place les dalles et se retrouve les samedis matins et parfois même le soir.



Le repas paroissial a connu son succès habituel au mois de juillet. En 2018, il aura lieu le **dimanche 26 juin**. Et bien sûr, la veillée de Noël, très suivie, qui a eu lieu le vendredi 22 décembre.



ACTIVITES DU CLUB EN 2017:

- 26 janvier 2017: Assemblée générale où 14 personnes ont reconduit le bureau avec Christiane CHRISTEN comme présidente. La réunion a été suivie d'un diaporama présenté par Roland TRON et de la traditionnelle galette, le tout dans la bonne humeur.



- Les 16 février et 29 juin: Jeux de sociétés entre les «anciens» et les jeunes de la classe de Mme Bernard, pour la joie de tous.



- 30 avril: Participation du club à l'organisation de la fête de la fleur.

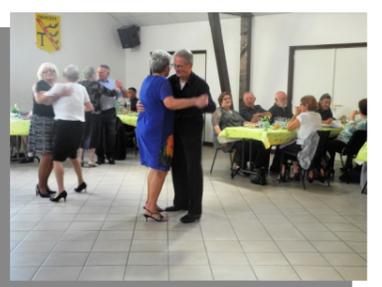
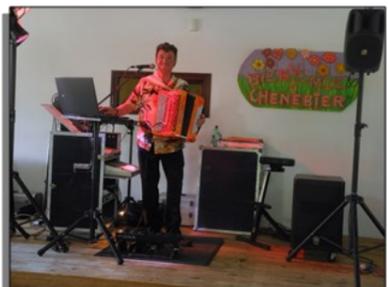


- Les 10 mars et 19 juillet: Sorties pour déguster la friture, au Pont de l'Ognon à Lure puis chez Bruno à Ronchamp.



- Après les congés d'été, la reprise du club a eu lieu le 7 septembre, précédée par la journée du 3 septembre où certains membres du club ont participé à l'organisation de la randonnée de Chenebier.

- 24 septembre: Repas dansant au son de l'accordéon de M. BOIGEOL. La restauration du traiteur « Au Gourmet Luron » a été très appréciée des convives toujours très nombreux pour cette occasion



Malheureusement en 2017, aucun voyage n'a été organisé du fait du nombre insuffisant de participants, espérons que ce ne sera pas le cas en 2018.

En 2018, l'assemblée générale aura lieu en février, et le repas dansant en septembre. Les dates vous seront communiquées en temps voulu.

La Présidente et les membres du bureau vous souhaitent à tous une excellente année 2018, en vous rappelant que le club se réunit deux fois par mois, le jeudi, à la salle des fêtes de Chenebier de 14h à 8h. Les activités sont toujours des jeux de société suivis du pot de l'amitié.

Chenebier animation c'est 8 activités culturelles sportives et créatives qui s'adressent aux plus jeunes (à partir de 3 ans pour la mini-gym) comme aux seniors avec les percussions ou la broderie.

Cette saison 2017/2018 nous avons vu s'arrêter le club d'anglais « Let's do it in English » et le club informatique, suite à une forte baisse de fréquentation, est en cours de disparition.

La musique, quant à elle, prend un nouvel essor avec Baptiste qui vous propose des ateliers percussions et voix sur 3 créneaux, pour les ados, les adultes et les seniors. L'ancienne salle de classe a été vidée et optimisée pour pouvoir accueillir musiciens en herbe et percussionnistes plus confirmés les mercredis et vendredis soir.

Le sport n'est pas en reste avec l'activité mini-gym, qui faute d'inscrits la saison dernière avait failli disparaître mais retrouve cette année un regain avec pas moins de 10 chérubins. Joëlle, monitrice diplômée éveille et veille sur ces sportifs en herbe.

Les pongistes, ados et adultes, sous la coupe de Thierry, s'affrontent en matchs amicaux les mardis soir. Sport mixte et convivial, c'est dans une ambiance bon enfant qu'ont lieu échanges de balles, sets et matchs. Si vous étiez le champion des tournois de ping-pong du camping de la plage l'été dernier, rejoignez les pongistes de Chenebier Animation !

La gymnastique adulte, avec ses fidèles adhérent(e)s, a toujours bonne presse et sur les rythmes de musique divers et variés, les muscles s'échauffent et la sueur rime avec bonne humeur.

L'activité Zumba doit, quant à elle, marquer une pause du fait d'un manque d'animatrice.

Pour ceux qui préfèrent faire travailler les méninges, la bibliothèque est ouverte et le prêt de livre fonctionne toujours bien. Idem avec l'activité tricoterie-broderie où la concentration est de mise pour pouvoir compter les mailles et papoter en même temps.

La piscine, l'une des activités les plus anciennes de Chenebier Animation permet aux jeunes chenailots d'apprendre à nager dans des conditions financières privilégiées.

L'ouverture de la saison culturelle s'est faite cette année avec la désormais traditionnelle soirée théâtre. La troupe « Les Allenjoyeux Drilles, Théâtre d'Allenjoie » nous a tenus en haleine avec « L'affaire Chapel » lors d'une belle première représentation.

Nous vous proposons de poursuivre la saison avec trois rendez-vous en 2018 :

Le **LOTO, samedi 10 mars**, organisé en collaboration avec le Judo-club de Champagny.

Une **soirée concert, samedi 10 février** avec le groupe « **HOP** ».

Et la **Fête de la musique, samedi 16 juin**, en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Chenebier.

L'organisation de ces différentes manifestations permet à notre association de récolter une partie des fonds nécessaires pour vous proposer des temps conviviaux au sein de votre village et des activités à des tarifs accessibles pour tous.

Je voudrais pour terminer, remercier toutes les personnes bénévoles plus ou moins engagées qui font que cette association existe et reste très active dans le village. Pour certaines, bénévoles depuis de longues années, présentes chaque semaine pour installer les tapis, animer une activité ou trouver les groupes et organiser la fête de la musique. Ou tout « simplement » faire le secrétariat, les comptes, installer les chapiteaux, ranger, découvrir des troupes de théâtre, etc...À vous tous un grand MERCI.

Marie-Laure Florin - Présidente

PISCINE

Nous vous proposons une participation financière de 30 euros pour les enfants inscrits en cours de natation, dans la piscine de votre choix.



INITIATION INFORMATIQUE et CREATION JEUX VIDEO

Le club ayant vu ses membres se désister pour cette année 2017-2018, il n'y a donc plus d'atelier à ce jour. Je reste cependant toujours à disposition pour donner des cours à ceux que cela intéresserait. Pour ce qui est de l'atelier **création de jeux vidéo**, je rappelle qu'il s'adresse à tout public à partir de 14 ans, et permettra à chacun de construire avec des outils gratuits son propre jeu vidéo en 3D.

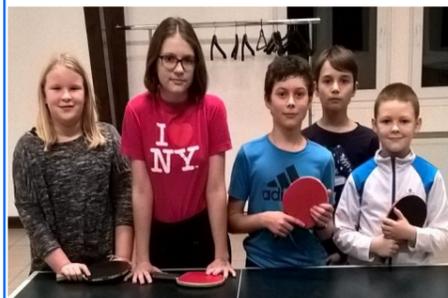
Je dispense non seulement des cours dédiés à la création du level design, mais également à tout ce qui tourne autour d'un jeu, à savoir, la mise en scène, la prise en main du joueur, la musique, les bruitages et les énigmes. Pour une démonstration des possibilités, allez sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=nX6dJhT7WvM>

Vous pouvez me contacter pour toute information complémentaire.

Contact : Pascal DUCEY 06 33 39 82 59

TENNIS DE TABLE



Cette année la section tennis de table continue d'attirer les jeunes et les moins jeunes.

En effet le mardi à 18 h, 4 enfants du village viennent apprendre les rudiments de ce sport tandis que les adultes ont plaisir à re-



jouer au ping-pong même s'ils n'ont plus pratiqué depuis des années. Tout se passe dans une ambiance « bon enfant » bien que l'esprit de compétition ne soit jamais loin.

MINI GYM pour les 3-6 ans

Nous avons failli ne pas démarrer l'activité, faute de participants. Et puis...les petits lutins sportifs de 3 à 6 ans sont venus assez nombreux, ils sont 10, ils s'amuse et se dépensent joyeusement sous la houlette de Joëlle, animatrice diplômée. Elle fait exercer les différentes formes de motricité : adresse, agilité, habileté, rapidité, force musculaire, équilibre, mémoire, développant ainsi toutes leurs capacités psychomotrices (coordination, latéralisation, écoute, intégration du schéma corporel) avec un retour au calme en fin de séance par la respiration et la relaxation.



Les enfants évoluent sur les tatamis prêtés par le Judo-club, que nous remercions chaleureusement, et l'animatrice utilise du matériel adapté (ballons, balles, cerceaux et autres queues de renards colorées) avec l'aide d'un parent, à tour de rôle, si besoin. Il reste de la place, n'hésitez pas à venir jouer avec nous !

ZUMBA

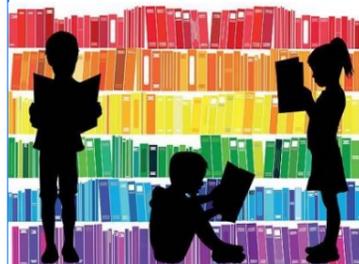
Le cours du jeudi soir a dû être arrêté suite à un manque d'animatrice mais on vous donne rendez-vous en septembre prochain.

BIBLIOTHEQUE

Petits et grands lecteurs peuvent emprunter gratuitement : des livres, des romans, des bandes dessinées,... provenant de la Médiathèque d'Héricourt, donc récents.

À l'ère du numérique et des tablettes, le livre papier résiste et reste indémodable.

« Le livre, on le manipule sous toutes les coutures, on le caresse, nerfs, tranches, tête et dos, le hume puis le dévore »



Le vendredi de 15h45 à 17h (hors vacances scolaires), salle informatique de l'école.

**Contact : Anne-Marie BARROIS
03 84 27 30 19**

GYMNASTIQUE ADULTE

Tous les **jeudis de 18h45 à 19h45**, nos fidèles adhérent(e)s se retrouvent sous la conduite de notre animatrice Joëlle DEBEAUVOIS afin d'effectuer divers mouvements sur des rythmes de musique variés. C'est une bonne façon de garder la forme et de faire rimer sueur avec bonne humeur.

Contact : Nathalie SOMMIER-FINOT 03 84 23 82 93



ATELIER PERCUSSIONS

- ADOS :

Nous nous retrouvons dans une ambiance décontractée avec les jeunes de Chenebier. Il y a toujours beaucoup de joie pendant les ateliers. Pour l'instant, il n'y a que des garçons, j'attends des filles en renfort. Les joueurs se relaient sur les instruments : djembés, tambours, cloches, claves, batterie. Nous démarrons toujours par un échauffement corporel. Ensuite nous jouons des polyrythmies, chacun jouant un rythme différent et l'ensemble donnant une harmonie rythmique très énergique.

Prochaine séance le **mercredi 7 février à 17h** à l'école. Encore 5 places disponibles.

- SENIORS :

Nous commençons la séance par des exercices de respiration, accompagnés par une douce musique improvisée sur les cymbales et les gongs. Les seniors utilisent les mêmes instruments que les adultes, mais plus en douceur, toujours dans le respect du corps, sur des tempos et volumes moins élevés. Une fois le rythme installé, nous créons dans la joie des mélodies de chant improvisées, toujours à propos.



Cette pratique permet un profond lâcher-prise, une détente immédiate et la conscience que chacun peut se faire plaisir en chantant. Il n'y a que des femmes, j'attends donc des hommes en renfort.

Venez faire un essai le **vendredi 9 février à 17h** à l'école.

- ADULTES :

Les ateliers adultes permettent d'acquérir, tout en s'amusant, des notions de rythme à difficulté variable.

Les rythmes sont d'abord chantés avant d'être expérimentés sur les nombreux instruments du monde à disposition. Chaque séance est différente. Outre la musique intuitive et spontanée, nous pratiquons la respiration consciente dans le silence afin de ressentir la



TRICOTERIE / BRODERIE

Tous les vendredis, de 14h à 17h, ce sont 9 adhérentes qui se retrouvent dans la salle municipale de notre village.

Au menu de ces après midis, tricot, broderies et coutures au son des joyeux bavardages de ces dames.

C'est autour d'une tasse de thé ou de café, accompagnés de biscuits maison que se termine cet atelier qui permet à ces dames de passer un bon moment ensemble.

Contact : Christiane Christen 03.84.23.99.20

LOTO

La soirée du LOTO du 18 mars 2017 a remporté un vif succès pour Chenebier Animation associée au Judo Club de Champagny, avec une salle comble de joueurs passionnés et de nombreux lots culinaires à gagner, sans oublier les parties enfants.



Rendez-vous le **10 mars 2018** pour une nouvelle soirée loto à Chenebier !



FETE DE LA MUSIQUE

Ce samedi 17 juin 2017 a réuni des univers musicaux complètement différents - percussions, chansons françaises, folk et métal - permettant ainsi de conquérir un public plus large.

Nous avons ainsi pu apprécier les percussions de Batlebatt et ses élèves, puis ses amis guitariste et harpiste. Ensuite nous avons découvert le groupe de Jean-Louis et ses reprises de chansons françaises, puis le HOP et ses reprises de chansons FOLK. Pour terminer la soirée le groupe METAL PROJECT a réchauffé l'atmosphère ambiante.



Rendez-vous le **16 juin 2018**, encore plus nombreux, pour une nouvelle soirée musicale en plein air !



SOIREE THEATRE

La troupe « Les Allenjoyeux Drilles, Théâtre d'Allenjoie » nous a tenus en haleine avec « L'affaire Chapel » lors d'une belle représentation. Pour leur premier passage à Chenebier, la soirée fut réussie, avec un public venu plus nombreux que les années précédentes.

Prochain spectacle prévu le **6 octobre 2018** !



Visitez notre site www.chenebieranimation.fr



Les habitant(e)s de Chenebier n'ont pas attendu la création d'En Chemin Vers Le Nouveau Monde au mois d'août 2017 pour commencer à créer le NOUVEAU MONDE, chacun le faisant de façon plus au moins consciente :

- jardinage respectueux de la vie du sol,
- petit élevage axé sur le bien-être des animaux,
- apiculture,

- toute activité non-polluante favorisant la biodiversité et le respect du vivant,
- récoltes diverses,
- tout type d'action de solidarité et d'entraide dans le village.

Pour autant, l'association qui compte déjà 25 adhérents propose de contribuer à ce changement de paradigme.

Imaginez un choc de grande ampleur : vous allez au Netto, les rayons sont vides, vous allez à la pompe, il n'y a plus de gasoil, vous ouvrez le robinet, plus rien ne coule... Ces événements inévitables ne concernent pas les générations futures mais bien les générations présentes. Inutile de paniquer, nous avons encore plusieurs années pour nous préparer ensemble et Chenebier possède de nombreux atouts pour gérer à peu près sereinement ce type de crise.

Des communes, comme Ungersheim en Alsace, se préparent déjà à "l'après-pétrole" et peuvent nous donner beaucoup d'inspiration.

Très concrètement, nous proposons aux habitants de Chenebier de :

- se former à l'agroécologie grâce à des ateliers de jardinage sur sol vivant (le premier a eu lieu le dimanche 29 octobre dernier),
- de cueillir les fruits dans les vergers dont les propriétaires n'ont pas le temps ou le désir de les récolter,
- de transformer différentes récoltes ainsi que les excédents de production de nos amis maraîchers professionnels,

Pour mettre de la joie et de la convivialité dans ce chantier d'ampleur, nous organisons aussi des événements festifs en favorisant les filières bio et locales (repas-concert, conférences, animations)

Il conviendra également d'élaborer des solutions d'autonomie énergétique, individuelles et collectives et globalement de remettre l'humain au cœur du système productif.

Tout le monde croit que dans la jungle, ce sont les plus forts qui survivent. Certes, mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que ce sont les espèces qui pratiquent l'entraide qui survivent le mieux.

Si vous vous sentez en résonance avec ce texte, écrivez-nous : ecvlnm@gmail.com ou venez directement au 4, rue de la Louvière.

Céline OHANA et Baptiste JEANDEL - 09.54.47.47.20



HAUTE LIZAINE PAYS D'HERICOURT



Nous avons lors de l'été 2016, fêté nos 20 années d'existence. La saison 2016/2017 fut encore riche en événements.

Le bilan sportif fut encore très bon. Notre équipe fanion qui évoluait en LR3 a terminé championne de son groupe. Elle accède maintenant au deuxième niveau régional (LR2) et fait partie des toutes meilleures équipes de Haute-Saône. Le classement à mi-parcours est remarquable et nous laisse envisager une deuxième partie de saison très intéressante.

L'an dernier nos U15 ont parfaitement figuré en championnat régional. Malgré des déplacements quelquefois très longs, notamment dans le Jura, leur classement final leur ont permis de se maintenir à ce niveau et d'avoir cette année une équipe U17 qui évolue également en ligue. Cela est assez exceptionnel et peu d'autres clubs peuvent se féliciter d'avoir un tel niveau en jeunes. Un regret cependant ; nos féminines ont des difficultés à trouver des adhérentes. Je lance ainsi un appel à toutes les filles qui souhaiteraient jouer, à venir nous rejoindre.

Nous avons lors de la saison précédente mis en place avec tous nos partenaires le club affaires du Pays d'Héricourt. Ses missions sont articulées autour de quatre axes que sont la promotion du football, le développement économique, la formation et l'emploi des jeunes du bassin ou encore la mise en place d'actions socio-éducatives lors des stages de football. Haute Lizaine foot assure toute la logistique des manifestations. À l'heure actuelle, ce sont plus de 70 structures qui ont adhéré. Un grand merci à M. Thierry MARIE qui a accepté d'être le président de cette association et qui nous accueille très souvent dans ses locaux !

Les soirées correspondent souvent à des visites d'entreprises. L'objectif sera aussi lors de la prochaine saison de faire découvrir le monde du développement économique à tous nos jeunes. Les entreprises peinent à recruter et il faut impérativement améliorer leur image. J'invite tous ceux qui pourraient être intéressés à prendre contact.

Nous avons également embauché un salarié à mi-temps au club de football. Il s'agit de Matthieu CHOUDAR ; il possède un brevet d'état et son objectif premier sera de structurer l'école de foot afin de continuer son développement.

L'une de nos préoccupations majeures reste la section sportive du Collège Pierre et Marie d'Héricourt. Laurent Tonna est l'éducateur responsable. Il est assisté par des jeunes qui effectuent une mission de service civique au club. Nous finançons également un jeune étudiant qui intervient auprès des jeunes qui sont en difficultés scolaires. Toutes les conditions sont donc réunies pour que l'on puisse travailler dans les meilleures conditions possibles.

Merci à toutes les communes qui nous aident ainsi qu'à la CCPH pour la mise à disposition des terrains intercommunaux !

Tous les membres du club vous souhaitent une excellente année 2018 et espèrent voir un maximum de monde autour des terrains pour nous encourager et nous aider ! **Vive le football et vive HLPFH !**



Seniors A , champion de LR3 qui accède en LR2, 2ème niveau régional !

J'invite tous ceux qui souhaitent nous aider ou jouer à nous rejoindre.

Coordonnées :

Tél : 06-87-29-81-65

Mail : hautelizaine.foot@orange.fr

ou consulter notre site internet :

www.eshl.fr

Pascal MONNIER

Cette année encore la section de Judo de CHENEBIER compte plus d'une vingtaine de licenciés de tous âges, dès 6 ans pour les plus jeunes.

En effet cette saison Anackin, Nathan, Clément, Chloé, Paul, Bastian, Léa, Arthur, Charles, Léo-nore, Matthieu, Louis, Shanel, Dan, Ambre, Clovis, Lois, Loan, Yaël, Alois et Robin viennent s'entraîner tous les mercredis soir à la salle polyvalente de Chenebier.

Au moment où j'écris ce petit article, le résultat d'Auriane JUGE vient de me parvenir, cette judokate formée à Chenebier a remporté une superbe et encourageante 9^e place au championnat de France 1^{re} division SENIORS alors qu'elle n'est que junior deuxième année. Toutes nos félicitations.



Nous avons également encore cette année un Chenailot - Yaël CAMACHO - qui se prépare à la phase finale du championnat de France Minimes qui se déroulera le 10 décembre en région parisienne tous nos encouragements et soutien pour ce rendez-vous, bon courage et bonne chance à toi Yaël.

Pour les plus jeunes, ils sont en train pour certains de préparer leur premier tournoi organisé par le club, avec le tournoi de Noël qui se déroulera le 17 décembre à l'ancienne filature de Ronchamp, bon courage également à eux car il n'est pas simple de se présenter sur un tatami pour un combat, ce n'est plus de l'entraînement.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'investissent pour les enfants et pour le club tout au long de la saison.

Cette année nous avons beaucoup de petits et nouveaux judokas qu'il serait agréable et gratifiant d'accompagner jusqu'à la ceinture noire, début de la découverte du judo. La progression de vos enfants se fait en collaboration avec les entraîneurs mais également grâce aux encouragements de leur entourage.

Venez nombreux pratiquer cette discipline, je rappelle que l'on peut s'inscrire au club tout au long de l'année même si la saison a déjà débuté, les deux premières séances sont gratuites, les entraînements se déroulent pendant les périodes scolaires. Les inscriptions ont lieu toute l'année aux heures d'entraînements.

Je vous invite au nom du JUDO CLUB à nous rendre visite à la salle communale de CHENEBIER.

HORAIRES D'ENTRAINEMENT :

À CHENEBIER : mercredi 18h15 à 19h45 - section judo pour tous

À CHAMPAGNEY :

Mardi 18h à 19h30 - section judo pour tous

Mercredi 16h30 à 17h30 - section baby judo (3 à 6 ans)

Mercredi 17h30 à 19h00 - section judo (6 à 12 ans)

Mercredi 20h00 à 21h30 - section féminine

Vendredi 19h30 à 21h00 - section adulte (à partir de 12 ans)

Samedi 14h00 à 15h30 - section judo pour tous

Pour tous renseignements me contacter au 03 84 23 95 10 ou 06 80 02 94 56

A toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2018

Le Président - Bruno MARIOTTO





ACCA DE CHENEBIER



Remise en état du terrain d'une dame âgée, abimé suite au passage de sangliers

Les membres de l'association de chasse de CHENEBIER vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

L'association compte 18 chasseurs qui se retrouvent les week-ends de mi-septembre à fin janvier, pour chasser sur le domaine forestier du village, tout en respectant les autres amoureux et usagers.

Marc MENESTRET

CHOPIN Frères
CHEVALINE
 Fumé Porc Maison
 Viandes de 1er Choix

Rue Commando Cluny
 Les Barres - 70400 FRAHIER
 Tél. 03 84 28 06 77

*L' Auberge
 de Frahier*

Françoise JEANNIN

21, route de Belfort
 70400 Frahier
 Tél: 03 84 23 96 37
 06 27 64 11 38
 aubergedefrahier@gmail.com

A 10 minutes de belfort- RN19

L'EAU, une ressource vulnérable à protéger

L'eau alimente nos robinets, arrose nos cultures, permet le fonctionnement de nos usines. Elle assure pour nous des fonctions épuratrices et régulatrices. Enfin, elle nous accueille pour nos loisirs près des rivières, des lacs ou en bord de mer. En la préservant, nous nous protégeons car c'est la qualité de l'eau qui garantit la vie.



Un liquide extraordinaire, mais rare et fragile

Sur la terre, plus de 97% de l'eau est salée et se trouve dans les océans ; 2,6 % de l'eau présente sur les continents est douce, mais la quasi-totalité de cette eau est inutilisable pour l'homme : stockée dans la glace des banquises, des calottes polaires, et accessoirement au sein des glaciers et des neiges éternelles des montagnes. Une petite proportion se cache encore dans des couches inaccessibles du sous-sol.... Et finalement moins de 0,5% de l'eau douce nous est accessible pour nos besoins vitaux : celle qui coule dans nos rivières, remplit nos lacs et nos étangs, nos marais, nos nappes phréatiques, et tombe en pluie.

L'eau est un fluide extraordinaire : elle dissout certains minéraux (carbonate de calcium, sels divers...), ce qui permet de nourrir de nombreux micro-organismes animaux et de faire pousser les végétaux ; réservoir d'oxygène (H2O) elle permet d'en enrichir l'atmosphère par la photosynthèse et elle régule et tempère notre climat (vapeur d'eau des nuages, banquises qui refroidissent les masses d'air).

Transparente, elle permet le développement de la vie en son sein : organismes aquatiques, poissons, algues, et végétaux divers.

Dans une nature préservée, et dans une situation « idéale », sans intervention humaine, les sols et la végétation sont capables de filtrer, de régénérer et d'assainir l'eau rapidement.



Elle compose une part majeure des organismes vivants : 70 % des vertébrés et plus de 90% de certains végétaux. Elle est indispensable à la vie humaine : un homme ne peut survivre au-delà de 48h sans eau, même si nos besoins vitaux restent relativement limités : 2l à 2,5l par personne et par jour.

Sa fluidité et ses divers états (liquide, vapeur) en font une source d'énergie remarquable et largement utilisée : barrages hydroélectriques, moteurs à vapeur, découpe de matériaux (eau sous pression)....

On le voit : l'eau douce est une ressource précieuse et pour de nombreux pays chauds elle reste une réalité quotidienne. Mais elle devient fragile et relativement rare : même chez nous, dans nos contrées tempérées où les étangs et les ruisseaux sont omniprésents, ces dernières années, chaque été il nous est demandé de respecter des arrêtés limitant certains usages : arrosage des pelouses, lavage des autos, remplissage des piscines...

Une ressource indispensable mais maltraitée

Ces abus n'empêchent paradoxalement pas de considérer parfois la présence d'eau comme indésirable : combien de terrains, autrefois zones d'extension des crues, ont été drainés pour y installer des lotissements, pour étendre des zones cultivables, pour tenter de rentabiliser certaines parcelles forestières !! Des milliers d'hectares de zones humides ont ainsi été asséchées, modifiant localement le climat. Et dans les villes et les villages, combien de rivières et ruisseaux canalisés, recalibrés, rectifiés, camouflés sous le béton ? pas besoin d'aller bien loin : notre Lizaine n'est pas bien fière sous le parking de Montbéliard qui porte encore cyniquement son nom...

Nécessité impérative d'engager des mesures

Ces atteintes à la qualité de l'eau ont contraint la Société à prendre quelques mesures indispensables : ainsi la plus élémentaire des protections est celle qui consiste à préserver les zones d'approvisionnement en eau potable. C'est ainsi qu'à proximité des captages souvent implantés en forêt, des zones réglementées appelées périmètres de protection sont délimitées afin d'assurer la meilleure qualité possible de l'eau :

- Périmètre immédiat : strictement protégé et en grillage sur quelques ares autour du captage ;
- Périmètre rapproché : sur les quelques dizaines d'hectares constituant le bassin versant alimentant le captage. La plupart des activités y sont réglementées ou interdites, comme par exemple les coupes rases ou la création de routes.
- Enfin dans certains contextes est également défini un périmètre de protection éloigné, sans contraintes mais susceptibles de faire l'objet de réglementation en cas de nécessité (par exemple en limitant l'implantation de certaines installations, fermes, scieries).

Dans un second temps, après l'utilisation domestique rejetant des eaux souillées (dites « usées »), un autre dispositif a été rendu obligatoire par une Directive européenne du 21 mai 1991 : le traitement des eaux urbaines résiduaires.

C'est à cette occasion que s'est réellement généralisé et optimisé le nettoyage de l'eau par divers systèmes collectifs qui ont remplacé les rejets sauvages et les systèmes d'épuration individuels plus ou moins empiriques, de type « puits perdu » ou fosse septique.

Mais ces systèmes collectifs, stations de traitement des eaux polluées (STEP) ou lagunage, ont des limites en matière de résultats vis-à-vis de certains polluants tels que métaux lourds et divers composés chimiques. De plus elles génèrent des quantités importantes de matières solides riches de ces composés, difficiles à éliminer, et qu'au final on épand sur les terres agricoles...

D'ailleurs le traitement destiné à rendre l'eau consommable dans les grandes agglomérations est à l'origine d'un business lucratif dont de grosses multinationales se sont emparées, sans être toujours vraiment scrupuleuses quant aux résultats.



Des lacunes subsistent

Chacun d'entre nous devrait prendre soin de ce précieux liquide ; mais c'est loin d'être le cas car nous avons une fâcheuse tendance à le gaspiller, à le souiller et parfois même à le trouver gênant !!

En effet, depuis les années 1950, période où se généralise l'arrivée d'eau dans nos foyers directement sur l'évier, dans la salle de bains ou les toilettes, on utilise beaucoup plus d'eau que nécessaire : c'est beaucoup plus facile d'ouvrir le robinet et laisser couler que d'aller chercher l'eau à la fontaine ou au puits !! un français d'aujourd'hui consomme en moyenne 160 l d'eau par jour, dont 150 l pour « l'hygiène » et environ 10 l pour la boisson et la préparation de ses repas.

Lorsque chacun de nous fait sa toilette, la lessive, ou des nettoyages variés (auto, outils, terrasses...) on y apporte des solvants et des tensio-actifs, bien souvent polluants et incomplètement recyclables ;

Pour éviter les maladies sur les plantes et légumes cultivés en monoculture sur d'importantes surfaces, on y ajoute pour les traitements ou les engrais, des substances chimiques très stables (peu dégradables). Ces substances sont ensuite entraînées lors des épisodes de pluie, se déposent au fond des rivières et, malgré le temps qui passe, restent dangereuses pour plusieurs décennies (dioxines par exemple). Quant aux élevages industriels, ils regroupent un nombre très important d'animaux dont les déjections souillent l'eau de matières organiques concentrées et difficiles à éliminer : 30 à 35% des captages d'eau potables affichent des taux de nitrates bien supérieurs aux normes européennes (44g/m³). Par ailleurs les traitements contre les maladies nécessitent des antibiotiques en masse que l'on retrouve également dans les eaux consommables de certaines régions : l'agriculture industrielle pollue.



Mais même à une échelle domestique, nos pratiques sont bien peu vertueuses : au jardin on n'hésite pas à utiliser herbicides, fongicides, anti-limaces ou engrais au risque de s'empoisonner avec nos propres productions ; rejets des produits d'entretien, solvants divers, médicaments (on en évacue une part non négligeable dans l'urine et nos excréments), résidus peintures contribuent à polluer l'eau ... On n'évoque d'ailleurs presque jamais un phénomène alarmant pour l'homme : plus on monte dans la chaîne alimentaire, plus les polluants se concentrent fortement dans certains organes, et ils deviennent susceptibles d'occasionner des lésions diverses. L'homme, consommateur « supérieur », est particulièrement concerné par ce mécanisme.

Bien plus sournois sont les rejets atmosphériques issus des fumées des chauffages et des industries, échappements des voitures, camions, avions. Ces particules polluantes se voient peu mais après leur passage dans l'atmosphère sous forme de poussière, elles sont irrémédiablement ramenées au sol lors des épisodes de précipitations et se diffusent insidieusement partout sur la planète.

Et cette situation tend à s'aggraver avec une humanité de plus en plus nombreuse et exigeante, et des sociétés plus individualistes et moins altruistes : ainsi certaines font des choix plus que douteux, comme récemment les Américains qui se sont lancés dans l'exploitation du pétrole de schiste à grand renfort de monstrueuses quantités d'eau qu'ils injectent et souillent pour fracturer les sols ou encore les monarchies du Golfe arabo-persique qui entretiennent des complexes aquatiques, des terrains de golf ou arrosent d'immenses jardins d'agrément sous un soleil de plomb. En Europe c'est la culture du maïs avec les arrosages en pleine chaleur estivale ou les canons à neige des stations de ski.

Ces installations, bien qu'efficaces, ne captent toutefois pas la totalité des eaux polluées qui circulent à la surface du sol : l'eau de pluie qui ruisselle dans les rues n'est que partiellement recueillie ; c'est encore pire le long des routes de campagnes aux talus encombrés de déchets jetés par les automobilistes peu scrupuleux. C'est également vrai pour celle qui traverse les zones cultivées, entraînant les engrais et pesticides déversés en excès ; on peut aussi s'interroger sur les décharges et dépôts d'ordures encore actifs ou plus anciens, proches d'une rivière ou d'un étang.

Face à ces atteintes les outils sont encore bien peu performants : des réflexions pour une prise en compte plus globale, à l'échelle des bassins versants des rivières, commencent à émerger sous la forme de documents d'urbanismes et d'aménagements divers : plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI), schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), contrats de rivières ciblant mieux les sources de nuisances, proposent des aménagements améliorants ...

Responsabilité et devoir de tous



Mais la tâche est complexe et rien n'aboutira sans une réelle prise de conscience de la part de chaque citoyen. Nos capacités de nuisances individuelles par des actes apparemment anodins peuvent, lorsqu'ils sont multipliés par des milliers de personnes, être lourdes de conséquences. Au contraire, notre capacité d'améliorer les choses par de petits gestes vertueux en faveur de qualité de l'eau et de l'environnement sera toujours positive, et permet de justifier une certaine pression auprès de nos élus, des décideurs et des

financeurs.

Bernard Binétruy, 09/01/2018

Photos : B.Binétruy, et Internet

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suivez-nous sur :
<http://www.croix-rouge.fr>
<http://pourvous.croix-rouge.fr>
<https://www.facebook.com/fr.CroixRouge>
<https://twitter.com/CroixRouge>

La Croix-Rouge française vient à la rencontre des habitants de CHENEBIER

La Croix-Rouge organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

DU 5 /02 AU 3/03. Les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de Chenebier pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

Aide alimentaire et vestimentaire, Samu social, lutte contre l'isolement des personnes âgées, halte répit détente Alzheimer, postes de secours, actions à l'international, soutien en milieu carcéral... Toujours reconnues, parfois aussi méconnues, les actions menées par la Croix-Rouge française au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

BOULANGERIE PATISSERIE

SARRE Sébastien

Pains Spéciaux, Viennoiseries
ouvert du mardi au dimanche

de 5h30 à 13h00

70400
CHAGEY
03.84.46.10.57

Marbrerie Pompes Funèbres

BERSIER-LOPEZ

Organisation complète d'obsèques
Inhumation - Crémation
Monuments - Caveaux - Rénovation

4 rue Edgar Faure 70400 HERICOURT

tél **03.84.46.46.92** 24h/24 7j/7

Accès à toutes les chambres funéraires

Netto

+ = - **PLUS C'EST NETTO-MOINS C'EST CHER**

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE
Route nationale 19
70400 CHALONVILLARS



AUTOVISION

Mr et Mme LOPEZ . R

**CONTROLE TECHNIQUE
HERICOURTOIS**

15 RUE DES FLEURS
70400 HERICOURT

Téléphone : 03 84 46 40 26

MANIFESTATIONS 2018

Samedi 13 janvier

Vœux de Mme le Maire
Salle communale

Vendredi 2 février

Assemblée Générale du Comité des Fêtes
Salle communale

Samedi 10 février

Soirée concert organisée par Chenebier Animation
Salle communale

Dimanche 25 février

Repas de la Paroisse Catholique
Salle communale

Lundi 26 février

Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves
Salle communale

Vendredi 9 mars

Assemblée Générale du Foot
Salle communale

Samedi 10 mars

Soirée LOTO
Organisée par Chenebier Animation et le Judo-club
Salle communale

Samedi 31 mars

Chasse aux œufs
organisée par l'Association des Parents d'Élèves
Cour de l'école et prairie

Samedi 7 avril

Concours de dessins organisé par le Comité des Fêtes
Ecole

Dimanche 6 mai

27^e Fête de la Fleur
Organisée par le Comité des Fêtes
Salle communale, cour et prairie

Samedi 12 mai

50 ans de l'Amicale des Sapeurs-pompiers
Salle communale

Samedi 2 et dimanche 3 juin

Animation organisée par l'association En Chemin vers le Nouveau Monde
Salle communale

Dimanche 10 juin

Vide-grenier de l'école
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves
Cour de l'école et prairie

Samedi 16 juin

Fête de la musique organisée par Chenebier Animation et l'Amicale des Sapeurs-pompiers
Cour de l'école

Dimanche 24 juin

Repas de la Paroisse Protestante
Salle communale

Dimanche 2 septembre

Randonnée des Fontaines
Organisée par le Comité des Fêtes
Extérieur et cour de l'école

Lundi 3 septembre

Assemblée Générale de Chenebier Animation
Salle communale

Dimanche 23 septembre

Repas dansant organisé par le club de l'Âge d'or
Salle communale

Dimanche 30 septembre

Marche ludique organisée par la Paroisse Catholique
Extérieur

Samedi 6 octobre

Soirée Théâtre organisée par Chenebier Animation
Salle communale

Du vendredi 12 au lundi 15 octobre

Expo photos organisée par le Club photos d'Étobon et le Comité des Fêtes
Salle communale

Vendredi 16 novembre

Diaporama Fête de la Fleur
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle communale

Dimanche 25 novembre

Repas du C.C.A.S. organisé par la municipalité
Salle communale

Vendredi 21 décembre

Père Noël de l'école organisé par le Comité des Fêtes
École

ORGANISATEURS :

Municipalité 03 84 27 30 54

Comité des Fêtes : Francis Abry 03 84 23 96 40

Amicale Parents d'Élèves : Nadia Courtot 06 64 88 71 44

Amicale Sapeurs-pompiers : Christian Cebe 03 84 23 97 85

Chenebier Animation : Marie-Laure FLORIN 03 84 23 98 98

Club de l'Âge d'or : Christiane CHRISTEN 03 84 23 99 20

ENVLNM : C. OHANA et B. JEANDEL 09.54.47.47.20

Paroisse Catholique : François Devillers 03 84 23 91 27

Paroisse Protestante : Michel Jeand'heur 03 84 27 30 66

La municipalité
vous présente ses vœux
pour l'année 2018

